



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 7 janvier 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Le ministère de la Défense commande des véhicules pour les forces spéciales

La Direction générale de l'armement (DGA) a notifié le 30 décembre 2015 à la société Renault Trucks Defense (RTD) la réalisation de 241 Véhicules Légers des Forces Spéciales et de 202 Véhicules Lourds des Forces Spéciales, ainsi que l'intégration d'équipements de renseignement et de communications sensibles et leurs éléments de soutien. Ces véhicules équiperont l'ensemble des forces spéciales qui emploient actuellement un parc hétéroclite de véhicules particulièrement usés par le rythme de leurs engagements en opérations extérieures. 25 véhicules lourds seront livrés en 2016 dans un premier standard pour répondre aux besoins les plus urgents. Les premiers véhicules légers seront livrés à partir de 2018.

Ce programme répond à des besoins opérationnels des plus exigeants pour des missions de renseignement, de neutralisation, d'actions dans la profondeur en zones hostiles avec le plus de discrétion possible, et vise à améliorer l'interopérabilité et le niveau de performance du parc de véhicules des composantes Terre, Air et Marine des forces spéciales.

Aux côtés de la société Renault Trucks Defense, l'organisation industrielle pour la réalisation du marché des véhicules des forces spéciales comprend également les sociétés Panhard, filiale de RTD, (conception et production du véhicule léger) et Essonne Sécurité (conception et production d'équipements communs aux deux véhicules).

Press contacts

DGA/COM

Tél : 09 88 67 21 61

dga.presse.fct@intradef.gouv.fr

DICoD

Centre Presse

Tél : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr